

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3169 - VENDREDI 16 MARS 2018

## INSUFFISANCE RÉNALE

Le CHU alerte sur l'importance  
du diagnostic précoce

Les participants suivant l'exposé du Dr Tony Eyeni Adiac

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) qui célébrait, hier en différé, la journée mondiale du rein, a réuni le personnel soignant pour une sensibilisation de masse aux maladies rénales, affections silencieuses et dont le diagnostic tardif entraîne des conséquences multiples.

Des statistiques fournies par le CHU-B relèvent que sur environ cent cinquante personnes reçues au service de néphrologie, près de soixante-dix meurent à cause, entre autres, de l'état avancé de la maladie et du manque d'un plateau technique digne pour la prise en charge. Afin de réduire le taux de mortalité dû à cette affection, la plus grande structure hospitalière du Congo invite à un travail d'équipe de tous les professionnels de santé.

Page 3

## AFRIQUE CENTRALE

Trouver des financements pour une  
meilleure conservation des forêts

Les ministres en charge des forêts et de l'environnement de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) sont en conclave à Brazzaville, pour harmoniser leurs vues sur la recherche des financements et la mise en œuvre de l'engagement de Bonn. Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a patronné la cérémonie d'ouverture des travaux, a

interpellé les Etats à garder leur optimisme en dépit des actions incontrôlées de l'homme sur la nature. « Les forêts du Bassin du Congo doivent être considérées comme une opportunité dans la réponse politique appropriée à apporter à la diversification de nos économies et à la problématique des changements climatiques. », a-t-il déclaré. [Page 3](#)

## VATICAN

Le pape François :  
cinq ans d'un  
pontificat atypique

En une demi-décennie, François qui a pratiquement tout connu : trahison de ses proches collaborateurs, pédophilie de prêtres y compris des difficultés pour gérer les institutions financières du Vatican, a tenu bon grâce aux réformes en profondeur engagées. [Page 7](#)

## SANTÉ PUBLIQUE

Le phénomène des faux médicaments  
appelle à une riposte adéquate

Les conséquences dues à l'usage des médicaments falsifiés interpellent la communauté internationale sur les mesures appropriées à envisager afin de protéger la population. Selon l'OMS, ces dernières décennies, les faux médicaments ont causé la mort de 700 à 800 000 personnes dans le monde. « Ces chiffres ne cessent d'augmenter au fur et à mesure que

de nouveaux liens sont faits entre les décès inexplicables et la distribution de contrefaçons. », soutient l'organisation onusienne.

Page 5

Éditorial  
Pool

Page 2

## ÉDITORIAL

## Pool

Lentement mais sûrement, la situation redevient normale dans cette partie du pays qu'un recours à la violence aussi imprévisible qu'incompréhensible a déstabilisée ces deux dernières années. Et, de ce fait, la vie reprend progressivement son cours dans les zones où sévissaient jusqu'à présent les « ninjas nsiloulous » du pasteur Ntoumi. Avec comme conséquence immédiate le fait que cette région, stratégique puisque commandant la liaison terrestre entre Brazzaville et Pointe-Noire, va très vite redevenir un pôle vers lequel afflueront les acteurs économiques.

D'aucuns diront qu'énoncer un tel jugement alors que les problèmes générés par la violence sont encore loin d'être résolus n'est guère raisonnable. Mais le processus qui se déroule sous nos yeux et qui découle directement du dialogue ayant réuni, le 3 octobre dernier à Brazzaville, le président de la République, les sages et les notables du Pool est suffisamment avancé aujourd'hui pour que l'on se projette résolument dans l'avenir sans attendre que soient franchis tous les obstacles élevés sur la voie de la paix.

Si l'on veut, en effet, que les jeunes embrigadés dans les milices renoncent définitivement à la violence, il ne suffit pas de les convaincre de sortir des forêts où ils se cachent, puis de déposer les armes ; il faut aussi et surtout leur donner les moyens d'apprendre, de se former afin qu'ils puissent exercer des activités utiles tout à la fois pour eux-mêmes et pour la société dans laquelle ils vivent. Alors effectivement, ils consacreront leur temps, leur énergie à fonder une famille comme l'ont fait leurs parents et trouveront leur juste place au sein de la communauté humaine qui leur a donné naissance.

L'erreur que nous ne devons surtout pas commettre dans le moment présent serait de croire que seule l'action publique permettra au département du Pool de retrouver la paix. S'il est vrai que les actions engagées par les autorités de la République à la demande du chef de l'Etat constituent la base de ce processus, il l'est tout autant que la société civile doit elle-même mobiliser ses forces, toutes ses forces afin de garantir la réintégration en son sein des jeunes qui se sont laissés séduire un temps par l'usage de la force.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## La JUR souhaite la tenue des assises de l'opposition

Le parti d'Aurélien Brillant Miamissa a émis le vœu, le 14 mars à Brazzaville, afin de savoir ce qu'il faut faire face à ce qu'il considère comme « délicate question ». Récusant au passage la procédure de nomination de l'actuel chef de l'opposition, la Jeunesse unie pour la République (JUR) a laissé entendre que « c'est à l'opposition, dans sa pluralité, de s'asseoir pour se choisir un chef sur la base du combat qui est le sien. Le chef de l'opposition doit émaner de l'opposition elle-même avec le consensus de tous les partis qui font l'opposition d'autant plus qu'elle est un contre-pouvoir. Ce n'est pas au chef de l'Etat de le nommer. », a déclaré le président de la JUR,

Aurélien Brillant Miamissa.

Il se dit, en outre, être surpris d'entendre de l'actuel chef de l'opposition qu'il va accompagner le chef de l'Etat dans sa politique de gérer le pays. « Non, l'opposition n'accompagne pas, elle est plutôt une forme de contre-pouvoir du système. Là où le pouvoir a failli, l'opposition dénonce, le pouvoir corrige et le pays avance mais si elle commence à accompagner le chef de l'Etat, cela veut dire qu'on veut la tuer et retourner au parti unique. La JUR ne reconnaît pas l'actuel chef de l'opposition. Nous aurons notre chef le jour où cela sera défini sur des bases idéologiques ou du combat qui est le nôtre. », a-t-il expliqué

Jean-Jacques Koubemba



Aurélien Brillant Miamissa (Adiac)

## TIC

La 2<sup>e</sup> édition du programme «Seeds for the future» débute fin avril

La formation qui se déroulera du 30 avril au 11 mai, à Brazzaville, a été lancée par le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, en collaboration avec la société chinoise Huawei.

Le programme vise à raffermir les compétences pratiques des étudiants issus de l'univers des Technologies de l'information et de la communication (TIC), des télécommunications, de l'électronique et de l'informatique. Il ambitionne également de développer les talents locaux liés aux TIC et d'accroître l'engagement des personnes dans la société numérique. L'année dernière, il a permis à une soixantaine de candidats congolais de prendre part et rejoindre, pour la première fois, des milliers d'autres étudiants du monde entier.

Pour développer les talents locaux liés aux TIC, le programme requiert pour les candidats des aptitudes dans la langue anglaise (parlé et écrit), en informatique, en TIC, avoir l'âge compris entre

18 et 29 ans. A la fin 2016, il a été mis en œuvre dans quatre-vingt-seize pays sur cinq continents, bénéficiant à plus de trente mille étudiants issus de plus de deux cent quatre-vingts universités.

Les dossiers de candidature sont à déposer au ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique ou à l'adresse contact@postetelecom.gouv.cg. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 16 mars 2018. Le terme anglais « Seeds for the future » veut dire « semences du futur » en français et les candidats retenus par ce programme vont bénéficier d'une formation de deux semaines en Chine.

Rappelons que le programme « Seeds for the future » de Huawei avait été expérimenté pour la première fois au Congo, le 24 octobre 2017. L'occasion avait permis au ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique ainsi qu'à ses partenaires de sélectionner une soixantaine de candidats.

Fortuné Ibara

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

## La conservation implique la mobilisation des ressources

Des ministres en charge des forêts et de l'environnement de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) se sont retrouvés, le 15 mars à Brazzaville, pour tenter d'harmoniser leurs visions sur la recherche des financements et la mise en œuvre de l'engagement de Bonn.

Lancée le 15 mars, sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo, Clément Mouamba, la session extraordinaire du conseil des ministres de la Comifac se veut être une rencontre ultime dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers, ainsi que de l'engagement des Etats à lutter contre la dégradation des écosystèmes forestiers.

« Mobilisons les ressources pour la mise en œuvre de nos engagements au défi de Bonn », c'est le thème de la table ronde ministérielle ayant réuni dans la journée les politiques, les experts et les principaux partenaires, tels que l'Union européenne, le Royaume de Belgique, la Coopération allemande GIZ, l'agence japonaise JICA, le projet régional Redd+, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'ONG mondiale IUCN, le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, le Fonds pour l'environnement mondial.

Deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie, avec ses



Photo de famille des décideurs/Adiac

deux cent cinquante-un millions d'hectares et plus de trois milles espèces, le Bassin du Congo est essentiel pour la qualité de l'air et l'équilibre climatique de la terre. Cependant, cette immense richesse naturelle recule à cause des activités humaines incontrôlées. Depuis une décennie, le taux annuel de déforestation a atteint 0,4%, soit 800 000 hectares de forêts détruits chaque année.

Malgré cette menace, le Premier ministre, Clément Mouamba, invite à ne pas perdre espoir. « Les forêts du Bassin du Congo doivent être considérées comme une opportunité dans la réponse politique

appropriée à apporter à la diversification de nos économies et à la problématique des changements climatiques. », a-t-il déclaré, insistant sur le paiement pour les services environnementaux.

À travers la Comifac, les pays de la région se sont alors engagés à restaurer le paysage forestier détérioré. Les financements attendus, grâce aux contributions des Etats et à l'appui des partenaires cités ci-haut, permettront de réaliser les opérations de planting au sein des pays ; de lutter contre la déforestation et le braconnage ; d'élaborer et d'appliquer le guide sous-régional de surveillance des forêts et

de protection des aires protégées frontalières.

Quelques partenaires qui ont pu prendre la parole n'ont pas été pour autant précis ni sur les modalités de leurs interventions, ni sur le montant d'aide à apporter. Pourtant, depuis septembre 2011, à Bonn, en Allemagne, toutes les bases avaient été posées surtout en matière de mobilisation des ressources financières.

« L'un des objectifs opérationnels de cet engagement est d'inverser la tendance de la dégradation des forêts et des terres, en augmentant de 25% la superficie des terres reboisées et/ou dégradées

d'ici à 2025 dans tous les pays membres. », indiquait, mardi, le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndomba Ngoye, lors de l'ouverture de la réunion des experts.

Enfin, outre l'épineuse question de financement, la session extraordinaire du conseil des ministres devrait également se prononcer sur la difficulté que traverse la Comifac, la présentation de la nouvelle facilitation du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, et surtout sur la préparation du troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation.

Fiacre Kombo

## JOURNÉE MONDIALE DU REIN

## L'insuffisance rénale reste un grand problème de santé publique au Congo

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a célébré l'événement en différé, le 15 mars, à travers une matinée scientifique qui a donné lieu à une sensibilisation du personnel soignant.

Placée cette année sur le thème « Le rein et la santé de la femme-des facteurs à ne pas négliger », la Journée mondiale du rein est commémorée chaque deuxième jeudi du mois de mars. Il s'agit d'une occasion pour sensibiliser le grand public à l'importance des maladies rénales, affections silencieuses dont le diagnostic tardif multiplie les conséquences.

En effet, d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un adulte sur dix souffre d'une affection rénale, soit près de six cents millions de personnes, au niveau mondial. L'OMS prévoit une augmentation de la prévalence de la maladie rénale chronique de 17% dans les dix ans à venir. Pays d'Afrique subsaharienne, le Congo n'est pas épargné par ce fléau. Selon des statistiques du CHU-B, sur environ cent cinquante personnes reçues au service de néphrologie, près de soixante-dix meurent à cause, entre autres, de l'état avancé de la maladie et du manque d'un plateau technique digne pour la prise en charge, tel en témoigne l'absence de la dialyse.

« Nous recevons à peu près cent cinquante malades chaque année au stade terminal d'insuffisance rénale, ce qui est énorme. A l'heure actuelle au CHU, la maladie n'est pas curable parce que nous n'avons pas de dialyse. Donc, si le travail se fait en amont

avec les structures périphériques, nous pourrions considérablement réduire le nombre de malades qui y arrivent. C'est un travail d'équipe, un travail qui doit intéresser tous les professionnels de santé, tous les médecins. », a expliqué le chef de service néphrologie du CHU, le Dr Richard Loumingou, précisant que ce sont des personnes ayant besoin de la dialyse qui décèdent souvent.

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du directeur général du CHU, Jérémie Mouyokani, un accent particulier a été mis sur la prévention. Ainsi des échanges ont-ils porté sur les statistiques du CHU ; l'épidémiologie ; les différentes maladies rénales ; la fréquence de ces maladies ; les moyens de prévention et la diététique. « La dialyse n'est pas le traitement de toutes les maladies rénales, mais des maladies dans un état avancé. Il y a des maladies rénales qui sont parfaitement curables, lorsque les patients arrivent à un stade précoce. La prévention n'est pas très spectaculaire, ce n'est pas très passionnant mais c'est très important pour qu'on puisse faire face aux maladies rénales. », a poursuivi le Dr Richard Loumingou, soulignant que si au XX<sup>e</sup> siècle, les maladies infectieuses étaient les



Les participants/Adiac

plus importantes, au XXI<sup>e</sup> siècle, les maladies liées à l'environnement, à l'alimentation ainsi que les maladies cardiovasculaires prendront le relais.

**Vaut mieux prévenir que guérir**

Animant l'un des exposés, le Dr Tony Eteni a mentionné les trois causes principales dans le contexte des pays africains en voie de développement. Il s'agit notamment du diabète, de l'hypertension artérielle et du VIH. A cela, s'ajoute la consommation abusive de médicaments sans avis des médecins, précisément des anti-inflammatoires qui exposeraient les patients à une insuffisance ré-

nale chronique. Il reconnaît que les maladies rénales ne sont pas bien connues du grand public et du personnel soignant. « Les patients diabétiques et hypertendus sont les principaux qui vont développer une insuffisance rénale ; ils ont un facteur de risque rénal, ils doivent être régulièrement suivis. Il faut éviter les trois principales causes de l'insuffisance rénale : manger moins salé, moins gras ; manger plus de légumes et éviter la viande grasse ; se protéger pour éviter le VIH. », a-t-il conseillé.

Interrogé sur l'apport de la nouvelle unité de dialyse d'Oyo, inaugurée

récentement par le chef de l'Etat, le Dr Richard Loumingou a indiqué qu'elle est la bienvenue même si ce n'est pas suffisant. « C'est déjà un très bon pas, il y a des situations d'urgence. On va dialyser, sauver des vies mais on ne pourra pas sauver toutes les vies, parce que le nombre de malades atteints d'insuffisance rénale est de plus en plus croissant. C'est pour cela que nous avons mis l'accent sur la prévention et nous continuerons à le faire pour réduire le nombre de patients qui vont nécessiter la dialyse. », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉSEAUX SOCIAUX

## Le "Club Claudia Solution" met en garde les jeunes contre l'intox

L'association a organisé, le 14 mars dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, une rencontre citoyenne en vue de conscientiser les jeunes à faire bon usage de l'internet.

L'activité fait suite au message audio posté, il y a quelques jours, par un certain «caporal-chef» Ferdinand Masson qui habiterait le quartier Talangaï, sur les réseaux sociaux, appelant la population des quartiers nord de Brazzaville à une désobéissance civile, le 10 mars dernier. Cette pire intox, qui n'avait pas été suivie d'effet, a créé tout de même une psychose dans cet arrondissement.

Ainsi, pour éviter ce genre de trouble social dans la ville, surtout dans la cinquième circonscription électorale de Talangaï, notamment au quartier 68 (Maman Mboulé), le président du "Club Claudia Solution", Isidore Lenga, qui est aussi suppléant de la députée Clau-

dia Ikia Sassou N'Gouesso, a initié une série de rencontres avec les jeunes, principaux usagers des réseaux sociaux et la couche la plus manipulable.

Etant déjà réuni avec ces jeunes au sein de l'association, Isidore Lenga a saisi cette occasion pour leur présenter les conséquences qui résultent de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux.

Il a aussi indiqué que ces réseaux véhiculent les bonnes informations tout comme les mauvaises. Mais dans cette kyrielle, il faut prendre en compte celles qui sont utiles et rejeter les ragots qui ne contribuent à rien et ne profitent à personne.

« Les réseaux sociaux sont le



Isidore Lenga (au milieu) s'adressant aux jeunes du quartier Maman Mboulé/Photo Adiac

fruit de la technologie. Apprenez à en faire bon usage. Réfléchissez avant d'agir après un message que vous avez reçu sur Internet, parce qu'il peut vous coûter cher. Ne pensez surtout pas que ceux qui postent ces messages sont plus intelligents que vous, prenez soins de les analyser. », a lancé Isidore Lenga à ces jeunes.

Conscient de ce que ces jeunes

cèdent souvent à la manipulation du fait de l'oisiveté et du chômage, le président du "Club Claudia Solution" (C2S) en a profité pour leur dévoiler quelques projets retenus par l'association à leur égard.

Le premier projet, a-t-il annoncé, concerne la mise en place d'une microfinance destinée à appuyer financièrement les petits commerçants. Le C2S mettra également en place un centre de formation

professionnelle pour sensibiliser les jeunes aux petits métiers, tels que la conduite automobile, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, la coiffure, la coupe-couture et l'informatique. L'objectif étant de former ces jeunes désœuvrés aux métiers pouvant leur garantir une meilleure insertion sociale en vue d'être financièrement autonomes.

Firmin Oyé

**« Les réseaux sociaux sont le fruit de la technologie. Apprenez à en faire bon usage. Réfléchissez avant d'agir après un message que vous avez reçu sur Internet, parce qu'il peut vous coûter cher. Ne pensez surtout pas que ceux qui postent ces messages sont plus intelligents que vous, prenez soins de les analyser. »**

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

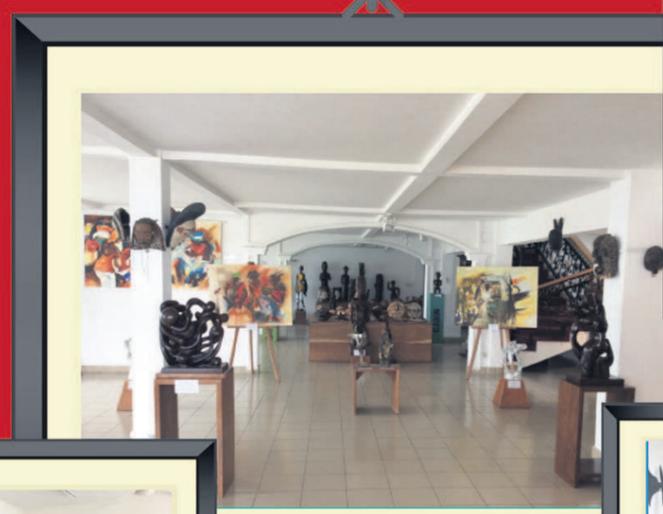
**SCULPTURES**

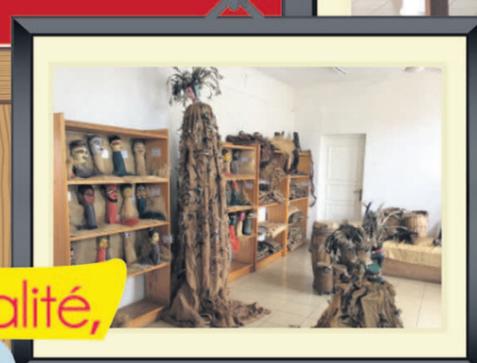
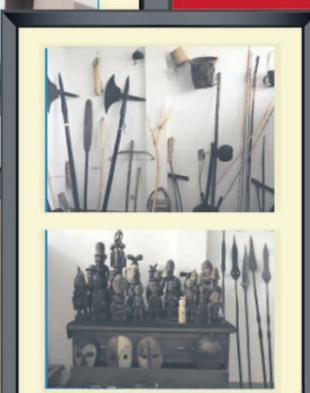
**PEINTURES**

**CÉRAMIQUES**

**MUSIQUE**





L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## FAUX MÉDICAMENTS

## La montée du phénomène incite aux mesures plus rigoureuses

**Avec l'évolution technologique facilitée par l'internet et autres moyens de communication, la falsification a gagné presque tous les domaines de la vie en société parfois sans contrepartie mortelle. Par contre, la contrefaçon des produits médicaux a des conséquences lourdes, voire mortelles.**

Devant l'ampleur de la montée du phénomène de faux médicaments, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a instauré un système de surveillance. Une enquête réalisée en 2017 révèle que ces dernières décennies, la contrefaçon en matière de médicaments aurait fait entre 700 000 et 800 000 morts par an, principalement dans les pays en développement. « Ces chiffres ne cessent d'augmenter au fur et à mesure que de nouveaux liens sont faits entre les décès inexplicables et la distribution de contrefaçons. », a relevé cette enquête.

gine, et ils n'entraînent pas toujours une réaction indésirable évidente. Cependant, affirment-ils, ces produits ne permettent pas de traiter correctement la maladie ou l'affection qu'ils ciblent, et peuvent entraîner de graves conséquences sur la santé, voire la mort.

Il y a à peine une semaine, le gouvernement béninois a décidé de suspendre le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et d'interdire l'un des principaux fournisseurs, afin d'assainir le secteur pharmaceutique gangrené par le commerce de faux médicaments.



la Fondation Chirac vient de lancer un appel à candidature pour reproduire sur scène la campagne « Méfiez-vous des faux artistes comme des faux médicaments ». L'Institut français du Congo, où va se dérouler cette activité, a prévu le casting pour ce vendredi 16 mars, en présence d'une journaliste de «Radio France internationale». Elle s'inscrit dans le cadre de la Journée de lutte contre les faux médicaments.

#### Qui est exposé au risque des faux médicaments ?

Les produits médicaux falsifiés sont fabriqués dans de nombreux pays du monde. Cependant, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire, ceux situés dans les zones de conflits ou de troubles civils et ceux dont le système de santé est faible ou inexistant, qui supportent la plus lourde part du problème des

produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure.

« C'est quand l'accès aux produits médicaux sûrs et de qualité est limité, lorsque la gouvernance est insuffisante et quand les moyens techniques sont fragiles, que les patients sont plus exposés à ces produits. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, un produit médical sur dix serait falsifié. », a révélé l'OMS dans un rapport.

#### Comment lutter contre le phénomène ?

Selon l'OMS, le dispositif des Etats membres est le Forum mondial dans le cadre duquel les pays se réunissent, coordonnent, décident et organisent les activités pour lutter contre les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure.

Il a été mis en place pour protéger la

santé publique et promouvoir l'accès à des produits médicaux abordables, sûrs, efficaces et de qualité, au moyen d'une collaboration efficace entre les Etats membres et l'OMS, afin d'éviter et d'endiguer les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure, ainsi que les activités qui y sont liées.

En effet, l'OMS a lancé, en 2013, le système mondial de surveillance et de suivi des produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure, afin d'encourager les pays à signaler les incidents liés aux faux médicaments, en employant un format structuré et systématique rendant possible d'évaluer le problème de façon plus précise et selon les modalités validées.

Ce système permet d'apporter une assistance technique dans les situations d'urgence, d'établir des liens entre les incidents survenus dans différents pays et régions, d'émettre des alertes OMS sur les produits médicaux, de recueillir un ensemble de données validées pour mettre plus précisément en évidence la portée, l'ampleur et les méfaits de ces produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure et déterminer les vulnérabilités, les faiblesses et les tendances. C'est grâce à ce système d'alerte et de suivi que l'OMS vient de déceler, tout récemment, les faux produits de marque Augmentin, en circulation au Cameroun. Le gouvernement de chaque pays est invité à accompagner l'OMS dans ce combat.

Roger Ngombé

**« C'est quand l'accès aux produits médicaux sûrs et de qualité est limité, lorsque la gouvernance est insuffisante et quand les moyens techniques sont fragiles, que les patients sont plus exposés à ces produits. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, un produit médical sur dix serait falsifié. »,**

Au sein de la population, une confusion règne entre les produits pharmaceutiques contrefaits et les médicaments de la rue. Selon les spécialistes, les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés sont par nature difficiles à déceler. Leurs concepteurs cherchent à ce qu'ils soient identiques au produit d'ori-

Ces mesures sont intervenues au lendemain d'un procès qui a débouché sur la condamnation de plusieurs dirigeants de société de distribution à des peines de prison ferme, dans le cadre de la lutte contre les faux médicaments. Les Etats semblent mener des actions concertées dans ce sens. Au Congo,

## SAHEL

## Une soixantaine de djihadistes tués ou capturés

**L'information a été donnée le 15 mars par l'état-major des forces armées françaises déployées dans la région, dans le cadre de l'opération Barkhane, précisant que cela s'est passé notamment dans la zone des trois frontières, aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.**

Dressant le bilan des affrontements entre les djihadistes et les forces françaises lors d'un point de presse, le colonel Patrik Steiger a dit que « depuis le 15 février, une soixantaine de terroristes ont été mis hors de combat (tués ou capturés, nldr) et des matériels saisis ou détruits ». Il a cité « des motos, des pickups, des équipements individuels ou collectifs, du matériel nécessaire à la confection d'engins explosifs improvisés ».

Une autre action contre les insurgés a été menée le 12 février. A cette occasion, « une dizaine de djihadistes avaient été tués dans le nord-est du Mali par l'armée française », a indiqué Patrik Steiger, ajoutant que deux autres opérations antidjihadistes ont eu lieu les 22 et 25 février.

Le colonel a, par ailleurs, reconnu que la guerre menée dans le Sahel par l'opération Barkhane, forte de quatre mille hommes, ne les épargne pas puisque deux d'entre eux ont été tués et un autre blessé, le 21 février, dans l'explosion

d'une mine artisanale dans la même partie du Mali.

Et alors qu'un calme précaire allait revenir dans ce pays, après l'intervention française en 2013, les factions djihadistes ont retrouvé un nouveau souffle dans le nord et le centre du Mali, malgré la présence de douze mille Casques bleus de l'ONU et de la force française Barkhane dans la région.

Ces terroristes multiplient, ces derniers temps, des attaques contre ces forces et l'armée malienne, et ont étendu en 2017 leurs actions au centre et au sud du Mali, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, qui sont aussi régulièrement touchés, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les terroristes. Il s'en est suivie la mort de douze militaires français depuis le lancement de l'opération Barkhane en 2014. Dans le but de lutter efficacement contre les groupes terroristes, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont mis sur pied la force conjointe dénommée G5 Sahel. Cette force qui bénéficie sur le terrain de l'appui de l'opération Barkhane devrait compter cinq mille soldats d'ici à mi-2018.

Nestor N'Gampoula

## CEEAC

## Le sommet des chefs d'Etat sur la sécurité et la paix en juin prochain à Libreville

**Initialement prévu à Libreville début mars, le sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) sur la sécurité et la paix aura finalement lieu en juin prochain, a annoncé mercredi le secrétariat général de cette institution dont le siège est basé dans la capitale gabonaise.**

En prélude à ce sommet, le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba qui assure la présidence tournante de la CEEAC, a entamé une tournée dans tous les Etats membres de la communauté pour mobiliser ses paires sur la rencontre de Libreville. Les pays de la CEEAC font actuellement face à d'énormes défis sécuritaires notamment à cause de la secte islamiste nigérienne Boko Haram qui frappe le Tchad et le Cameroun, deux pays membres de cette communauté. La tentative de déstabilisation de la Guinée Equatoriale via des mercenaires venus de l'étranger ainsi que la montée des extrémistes en Centrafrique inquiètent au plus haut sommet des Etats membres également préoccupés par la piraterie maritime.

Le 4 mars dernier à Libreville, les ministres des Affaires étrangères et leurs collègues de la Défense des onze Etats membres de la CEEAC ont adopté la stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale, une région riche en pétrole et minerais.

Les onze Etats membres de la CEEAC sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Xinhua

# AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

Soupe à l'Oignon / Cuisse de Grenouilles / Terrine de Canard / Carotte d'Escargots / Asperges Blanches

Truillade de Foie / Blanquette de Veau / Boeuf Bourguignon / Pot au Feu / Magret de Canard

DESSERTS

Tarte Tatin / Mousse au Chocolat / Ile Flottante / Millefeuille / Profiteroles

*Le Petit Saint-Martin*

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

## LA FRANCE

À PARTIR DE

## 611 500 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Appel à candidatures

### Que vous soyez FANS ou SOSIES de STARS !

Dans le cadre de la journée de **lutte contre les faux médicaments**, l'IFC recherche des sosies et fans de stars (animateur, chanteur, danseur etc.) afin de reproduire sur scène la campagne **"méfiez-vous des faux artistes comme des faux médicaments"**.

**Casting le vendredi 16 mars à partir de 9 h00.**

En présence de **Juliette Fievet**, journaliste à RFI (Couleurs tropicales)

Renseignements au bureau de la communication.

**fondation Chirac**

AGIR AU SERVICE DE LA PAIX

**SPRING FAIR**

**FOIRE DU PRINTEMPS**

**AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF BRAZZAVILLE**

MARCH 17, 2018

9 AM – 3 PM

17 MARS 2018

9H – 15H

**ENTRANCE:**  
1000/500 XAF ADULTS / KIDS  
WE ARE JUST BEHIND L'IFC

---

**PROGRAM:**  
RAFFLE WITH MANY GREAT PRIZES  
CONGO AND AFRICAN ART  
ENTERTAINMENT  
INTERNATIONAL FOOD STALLS  
FACE PAINTING

---

Raffle prizes include:  
Airline tickets and much more!

**ENTRÉE:**  
1000/500 XAF ADULTES / ENFANTS  
ON EST JUSTE DERRIERE L'IFC

---

**AU PROGRAMME:**  
GRANDE TOMBOLA  
ARTISANAT D'ICI ET D'AILLEURS  
SPECTACLES DE DANSE  
DECOUVERTES GASTRONOMIQUES  
PEINTURE SUR VISAGE

---

Lots à gagner inclus:  
Billets d'avion et beaucoup plus!

FOR MORE INFORMATION CONTACT:  
Jamie Raisey - 05 627 2000 - bmanager@aisbrazza.org

## BRÈVES

## BÉNIN

**Prison ferme pour sept distributeurs de faux médicaments**

Un tribunal de Cotonou a condamné mardi sept responsables d'importantes compagnies pharmaceutiques du Bénin à la prison ferme, une sanction dont la lourdeur se veut un symbole dans la guerre aux faux médicaments.

Le Bénin a la réputation, avec le Nigeria, d'être l'un des hauts lieux du trafic de faux médicaments en Afrique sub-saharienne. C'est par le port de Cotonou que transitent près d'un tiers des produits incriminés, selon l'OMS. Ils seraient responsables du décès de 100 000 personnes chaque année sur le continent.

## CENTRAFRIQUE

**Suspension des activités humanitaires à Bangassou après des pillages**

Les activités humanitaires à Bangassou ont été suspendues en raison du pillage des équipements et des installations de quatre ONG dans cette ville du sud-est de la Centrafrique, a annoncé mercredi à Bangui le bureau des Nations unies pour la coordination humanitaire (Ocha).

«Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire à Bangassou, nos partenaires humanitaires dans la ville ont été relocalisés à Bangui», a déclaré mercredi à l'AFP Joseph Inganji, chef de bureau Ocha pour la Centrafrique.

## CÉMAC

**Le siège quitte Bangui pour Malabo**

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a de nouveau déménagé le siège de sa commission de Bangui à Malabo en Guinée Equatoriale, suite à une décision prise le 19 février dernier par Idriss Deby Itno, président en exercice de la Cémac, mais qui n'a été rendue publique que le 14 mars dans la capitale centrafricaine.

Selon la présidence de la Cémac, le retour du siège à Bangui était conditionné à la réhabilitation préalable des infrastructures et équipements endommagés durant la crise. Ainsi, l'organisation régionale avait exhorté le gouvernement centrafricain à mettre des logements de fonction à la disposition des fonctionnaires de la commission.

## TCHAD

**Accord entre syndicats-gouvernement pour mettre fin à la grève du public**

Gouvernement et syndicats du Tchad sont parvenus à un accord mercredi soir pour mettre fin à la paralysie du secteur public en grève depuis fin janvier suite à des mesures d'austérité nationales.

«La suspension de la grève générale et la reprise du travail après le paiement effectif de tous les agents de l'Etat» et «la poursuite du dialogue entre les deux parties en vue d'instaurer un climat social apaisé dans le pays» sont prévues dans cet accord, signé par le gouvernement et le groupement syndical de la plateforme syndicale revendicative.

L'accord prévoit l'application d'un moratoire de trois mois par les banques sur les prêts contractés par les fonctionnaires, étant donné que de nombreux fonctionnaires possèdent des emprunts bancaires.

Source AFP

## VATICAN

**Cinq ans d'un pontificat atypique**

**Voici cinq années que le pape François préside aux destinées de l'Eglise catholique. Lorsqu'il y arrive un 13 mars 2015, Jorge Maria Bergoglio est un parfait inconnu pour bon nombre de catholiques.**

Certes, l'alors archevêque de Buenos Aires, en Argentine, a déjà marqué l'histoire de l'Eglise de son pays par des prises de position équilibrées. Certes aussi, dans une Amérique latine où sont passés des régimes dictatoriaux suivis ensuite par des mouvements d'inspiration marxiste et souvent anticléricaux, les relations entre l'Eglise et les dirigeants politiques sont loin d'être simples.

Une théologie d'inspiration marxiste, la théologie de la libération, affaiblit l'influence des catholiques romains. Certains grands intellectuels catholiques s'y rallieront. Au Nicaragua, des prêtres catholiques rejoindront même le Mouvement sandiniste et deviendront de ministres du gouvernement de gauche. Mais en Argentine où la dictature militaire a lourdement sévi aussi, le cardinal archevêque de Buenos Aires s'est tiré de toutes les embûches, ne se faisant pas le complice des thèses extrémistes, religieuses ou marxistes.

C'est ce qui fera basculer en sa faveur le choix de ses pairs réunis dans la Chapelle Sixtine, au Vatican, pour élire un nouveau pape après la démission du pape Benoît XVI. Ses premiers

mots depuis le balcon de Saint-Pierre, le 13 mars 2013, vont donner le ton. Son nom de pape aussi. Il parle de lui comme d'un pape que ses pairs cardinaux sont allés « chercher au loin ». Il fait annoncer avoir choisi de s'appeler François, à l'instar du « petit saint des pauvres » d'Assise, celui-là même qui parlait aux oiseaux et qui est devenu le patron des écologistes.

En cinq ans, le nouveau pape aura pratiquement tout connu : des scandales de trahison de ses proches collaborateurs, de pédophilie de prêtres y compris d'un nonce qui mourra d'ailleurs en prison au Vatican où il a fini par l'enfermer, des difficultés pour gérer les institutions financières du Vatican, un début de fronde de théologiens conservateurs, etc... Le pape François a tenu bon. Il a mis en place un conseil de neuf cardinaux pour le conseiller dans les réformes inévitables ; un Africain, le cardinal Laurent Monsengwo de Kinshasa, en fait partie.

Communiquant une simplicité qui renforce l'impact de son aura, il effectuera un voyage historique en Afrique, y compris dans la sous-région Afrique centrale où il choisit la Répu-

blique Centrafricaine pour poser sa valise, parce que ce pays est déchiré par des dissensions qui risquent de se transformer en guerre de religion. Il amorce la réconciliation avec les orthodoxes de Moscou, visite Cuba où il entrouvre le dégel des rapports de l'île avec les Etats-Unis, et aide à l'extinction de la plus ancienne rébellion en Colombie.

Il parle aux familles et dénonce une guerre mondiale par fragmentations qui frappe les pauvres. Il produit des textes de réflexion théologique, dont *Laudato Si*, sur la préservation de la Terre, « notre maison commune ». Le pape argentin, né de parents immigrés italiens, s'oppose sur la politique de l'immigration avec le président Donald Trump qui entend ériger un mur le long de la frontière avec le Mexique. Le changement radical induit par l'arrivée du pape François au Vatican a d'abord été marqué au cours de ces cinq ans par une communication simplifiée, inclusive, « à hauteur d'homme », disent les Vaticanistes. C'est un pape simple qui porte lui-même sa sacoche durant les voyages et qui continue de loger dans une résidence pauvre au Vatican, loin des or et des lambris des appartements pontificaux.

Célestin Loubeto

## TRIPOLI

**La marine libyenne arraisonne un pétrolier étranger soupçonné de contrebande**

**La marine libyenne a intercepté jeudi matin un pétrolier étranger soupçonné de contrebande au large de Zouara, une ville portuaire située à quelque 120km de la capitale Tripoli, a déclaré à Xinhua un porte-parole de la marine, Ayoub Kassem.**

Ce pétrolier battant pavillon togolais avec huit membres d'équipage à bord, dont les nationalités n'ont pas été déterminées, a tenté d'entrer dans le complexe pétrochimique d'Abou Kamach à Zouara, a-t-il indiqué.

Le navire a été intercepté à huit milles nautiques (12,8 km) d'Abou Kamach, alors qu'il se préparait à décharger du carburant de contrebande, selon M. Kassem.

Le porte-parole a assuré qu'il n'y avait eu aucune résistance de la part de l'équipage du navire lors de l'arraisonnement et que le pétrolier avait ensuite été remorqué vers la base navale de Tripoli. La côte occidentale de la Libye, de Tripoli à la frontière avec la Tunisie, est récemment devenue le théâtre d'activités de contrebande de pétrole sans précédent.

La cour d'appel de Tripoli a ordonné la semaine dernière la confiscation du pétrolier Al-Khayaam, condamné son équipage à six ans de prison et infligé une amende de six millions de dinars (4,5 millions de dollars) pour la contrebande de plus de 2,5 millions de litres de diesel. Le navire avait été arraisonné en février 2016 par la marine libyenne au large de Zouara.

## CHINE

**Le PNUD organise un événement pour les jeunes entrepreneurs**

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a organisé jeudi des dialogues et des ateliers pour 60 jeunes entrepreneurs chinois.

Ayant pour thème «design inclusif», l'événement de cette année vise à trouver des solutions aux défis auxquels la société est confrontée, en particulier les personnes handicapées, a déclaré Devanand Ramiah, directeur adjoint du PNUD Chine.

Selon lui, le Dialogue national vise à rassembler les jeunes, le gouvernement, le secteur privé et

le milieu universitaire du pays, afin d'aider les jeunes entrepreneurs à développer des idées et des modèles commerciaux.

Durant cet événement de quatre jours, les jeunes entrepreneurs participeront à des ateliers sur l'environnement entrepreneurial, la formation à l'égalité pour les personnes handicapées et le conseil aux entreprises.

Plus de 2.000 jeunes de onze pays de la région Asie-Pacifique ont participé à l'événement Dialogue national du PNUD.

Xinhua



## PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion  
à prix KDO

Composez \*121\*4#

**2.5 GB**  
4 000<sup>F</sup> 7 jours

**1 GB**  
1 000<sup>F</sup> 1 jour

**40 GB**  
25 000<sup>F</sup> 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez **\*121\*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

## FÊTE DU 8 MARS

# Airtel Congo honore les femmes de Pointe-Noire

La femme ponténégrine était à l'honneur ce 8 mars 2018 à Airtel Congo, lors de la célébration de la Journée Internationale de la Femme. L'opérateur de téléphonie mobile, a organisé une série d'activités à l'espace « Airtel city », dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, pour mettre en lumière cette couche de la population souvent laissée pour compte. L'Ambiance, le sourire et les accolades étaient au rendez-vous pendant cette journée.

Le monde entier a célébré la journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier. Cette fête est devenue, depuis un moment, la plus populaire et la plus importante émotionnellement parlant après celle du nouvel an.

Pendant cette journée, les femmes se prêtent beaucoup d'attention et sont toutes belles. Fidèle à sa coutume, Airtel Congo a cette année, rendu hommage à la femme à travers une série d'activités à « Airtel city » où tous les espaces ont été envahis par la gent féminine. Pour l'occasion, Airtel a proposé un jeu concours avec à la clef, de nombreux cadeaux à gagner parmi lesquels, des pagnes super-Wax, des téléphones portables, des teeshirts et bien d'autres lots.

Au programme de la journée : un concours de danse amateur, un défilé de mode avec la participation des stylistes et des mannequins de Pointe-Noire, suivi d'un concert de musique avec des groupes tradi-modernes puis d'un spectacle humoristique avec des comédiens locaux qui par leur brillante interprétation, ont su captiver l'attention des nombreux spectateurs et faire passer un message fort sur la journée de la femme et leurs droits.

Cette journée a également été mise à profit pour vulgariser auprès de la jeunesse actuelle, l'art d'attacher le pagne et de nouer le foulard d'une manière chic et raffinée dans l'intérêt de la préservation des valeurs africaines.

La fête était belle, la programmation musicale a replongé la foule dans un agréable mélange de sonorités adoucissantes, dans une ambiance bon enfant et particulièrement festive, de quoi donner envie de remettre le couvert prochainement.

Dans cette atmosphère conviviale d'échanges et de retrouvailles, ces femmes ont débattu ensemble des sujets concernant la femme avec un grand « F » et ont pu nouer de nouveaux liens d'amitiés.

« Merci à Airtel Congo d'avoir pensé à nous à travers cette activité qui nous a permis d'échanger entre nous les femmes et surtout de passer un moment convivial agréable avec plein de cadeaux surprises », ces mots des femmes à l'endroit de Airtel Congo, reflète bien l'ambiance qui a prévalu ce 8 mars à l'espace Airtel city. Rappelons que la Journée internationale des droits des femmes a été fêtée cette année sur le thème « l'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». Cette journée s'inscrit dans le fil d'un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice. Elle se focalise également sur les droits des femmes rurales, qui représentent plus d'un quart de la population mondiale. Aujourd'hui, une grande majorité de ces femmes à travers le monde travaillent dans le secteur agricole.

Dans le monde urbain et professionnel, la femme continue de faire l'objet de plusieurs types de discrimination : 80% des femmes à travers le monde occupent des emplois précaires.

Notons que de l'avis de toutes les femmes, cette activité a été une vraie réussite grâce à l'ambiance chaleureuse et conviviale qui a régné tout au long de la journée. Le rendez-vous est donc pris pour la prochaine fête des femmes, en mars 2019.



**CHINE**

# Les investissements directs étrangers en hausse de 0,5% en janvier-février

**Les investissements directs étrangers (IDE) dans la partie continentale de la Chine ont augmenté de 0,5% sur un an en janvier et février 2018, a-t-on appris jeudi de données officielles.**

Les IDE ont atteint 139,4 milliards de yuans (environ 22,1 milliards de dollars) en janvier et février, a annoncé le ministère chinois du Commerce dans un communiqué. Au cours de cette période, 8 848 entreprises à capital étranger ont été établies, en hausse de 129,2% sur un an.

Les IDE effectués dans le secteur des hautes technologies ont continué à progresser pour enregistrer une croissance de 27,9% en glissement annuel, représentant 19,5% du total.

Quelque 14,5 milliards de yuans sont parvenus au secteur de la fabrication des technologies de pointe, en hausse de 89,7% sur un an, alors que les investissements dans les médicaments et la fabrication d'équipe-

ments médicaux ont bondi respectivement de 129,6% et de 321,8%. Les IDE dans l'ouest de la Chine ont enregistré une croissance rapide de 76,3%, alors que ceux dans le centre ont augmenté de 35,3%.

Les IDE provenant de Singapour, de la République de Corée et des Etats-Unis ont respectivement progressé de 62,9%, de 171,9% et de 56,8%.

En outre, les investissements faits par les pays le long de «la Ceinture et la Route» ont augmenté de 75,7% sur un an. Grâce à l'amélioration de l'environnement commercial, la Chine vise à attirer des arrivées stables d'investissements étrangers par le biais de l'ouverture et de la facilitation de l'accès au marché.

Les IDE devraient demeurer stables en 2018 malgré certaines incertitudes dans l'économie mondiale, a indiqué le ministère du Commerce. En 2017, les IDE du pays ont progressé de 7,9% en glissement annuel pour atteindre 877,6 milliards de yuans.

**GUINÉE-BISSAU**

# La commission électorale propose d'organiser les élections législatives le 18 novembre

La Commission nationale électorale (CNE) de la Guinée-Bissau a annoncé mercredi qu'elle avait proposé au président José Mario Vaz d'organiser les prochaines élections législatives le 18 novembre prochain, disant attendre une réponse du chef de l'Etat.

Selon la CNE, M. Vaz a déjà reçu un calendrier des étapes à suivre, mais il «peut valider ou proposer une autre date». Si le chef d'Etat bissau-guinéen est d'accord avec la date proposée par la CNE ou s'il en veut une autre, il devra l'annoncer par décret présidentiel, a-t-on souligné de même source.

Mais pour que la date du 18 novembre devienne une réalité, la CNE a précisé que plusieurs mesures devront être prises, à savoir la mise à jour des listes électorales et du découpage électoral, ainsi que la localisation des bureaux

de vote. A propos du financement des élections, le gouvernement a annoncé un budget d'un million de dollars, plusieurs partenaires dont le Programme des Nations unies pour le développement et l'Union européenne ayant accepté d'y contribuer, a rappelé la CNE.

Il restera enfin à régler le problème de l'élection des membres de la CNE par l'Assemblée populaire nationale, mais celle-ci conditionne leur désignation à l'application de l'accord de Conakry, signé en 2016 pour sortir le pays de plus de deux ans de crise politique. Dans un communiqué, le bureau du Parlement a estimé que l'application de cet accord par M. Vaz permettra la convocation de la session parlementaire qui élira la nouvelle direction de la CNE.

*Xinhua*

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite

Dépliants



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

#### PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

#### OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo

### NÉCROLOGIE

Sandrine Atipo, agent de TéléCongo, les familles Itoua-Ebobolo, Atipo, Mbon-Wy, Malonga, Kalynsh Kaba et la grande famille



d'Etapa annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, fils et neveu, Gefreil Ngandzien-Itoua, survenu le dimanche 11 mars 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 14 de la rue Mvouti, entre l'avenue Miadeka et Madoukou.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

### ANNIVERSAIRE

18 mars 1948-18 mars 2018



Jean Atarabounou journaliste retraité de Radio Congo, célèbre les 70 ans de sa naissance. Vianey Malonga agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Atarabounou "Les Ataras" lui souhaitent un bon anniversaire.

Que Dieu notre créateur lui prête encore vie.



### AVIS DE SERVICE AU CABINET NORBI

Pour vos mémoires, discours et livres de tous genres (romans, essais, nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poèmes et contes), le cabinet de relecture «Norbi» se met à votre disposition. Il mettra du soin à votre syntaxe, votre vocabulaire et même à l'orthographe.

**Contacts : 04 494 08 57 -/ -06 995 49 46.**

Norbi est votre meilleur partenaire

**Merci !**



**BUTEO SARL entreprise de travaux et d'études en environnement d'énergie et eau.**

### Offre des prestations suivantes :

- Étude impact environnemental et social ;
- Entretien de station d'épuration ;
- De gestion de déchets ;
- D'énergie et d'hydraulique

Adresse : N°01, rue Bouzala à Mougali (arrêt Matsoua, voir bureau ConsulCo)

Tél. : 06 563 08 13

courriel : [contact@buteo-cg.com](mailto:contact@buteo-cg.com)

[contact.buteo@gmail.com](mailto:contact.buteo@gmail.com)

Site web : [www.buteo-cg.com](http://www.buteo-cg.com)

**OBSÈQUES DE ROSSY MUKENDI**

# Une seconde autopsie retarde la levée de corps

**La dépouille continue d'être gardée au frais, à la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa.**

Annoncée initialement pour ce 15 mars, la levée de corps de Rossy Mukendi est reportée à une date ultérieure. Ce qui remet à plus tard, sans aucune précision sur la date, les obsèques de cet activiste des droits de l'homme, au grand dam de ses proches. Dans la commune de Lemba où le défunt a évolué, c'est un peu la consternation. L'attente se fait longue. Après la messe de suffrage du 6 mars organisée par les mouvements citoyens en hommage à l'un des leurs abattu le 25 février dernier par un élément de la police à la suite d'une marche initiée par les laïcs catholiques, d'aucuns ont cru que les choses pouvaient aller très vite. Que non ! On en est encore à tergiverser sur la question d'autopsie.

Après une première, l'auditorat militaire de garnison de Matete exige une seconde autopsie annoncée auparavant pour le 13 mars. C'est ce dernier développement qui, à en croire des sources, aurait milité pour le report des obsèques de Rossy Mukendi. Des obsèques qui, sauf imprévu, pourraient être organisées à la foire internationale de Kinshasa, selon le vœu exprimé par la famille. Au vu de la tension politique grandissante et persistante de ces dernières heures, il y a fort à craindre d'éventuels débordements lors des funérailles de cet activiste des droits de l'homme. Ce qui devrait impliquer la prise urgente des mesures de sécurité afin de prévenir tout désagrément. Autre élément pouvant justifier le report de la levée de corps de la morgue ce 15 mars, c'est sans doute la coïncidence avec l'ouverture, le même jour, de la session parlementaire ordinaire de mars. Un fait politique de grande importance qui pourrait être oblitéré par le fracas qu'occasionnerait la sortie tintamarresque du corps de Rossy. Prudence oblige.

*Alain Diasso*

**LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS**

# Des jeunes sensibilisés à la paix

**Plus de deux mille participants sont attendus à la campagne dénommée «Jeune pour la paix» qu'organisera, le 31 mars à Kinshasa, notamment à la Fikin dans la commune de Lemba, le mouvement citoyen Coalition des jeunes consciencieux et patriotes (Cojecop).**

La journée de sensibilisation à la paix, selon le coordonnateur général de la Cojecop, Michael Dandu Mondonga, se tient dans le cadre de la campagne de paix que mène ce mouvement citoyen à travers toute la République. Il s'agit d'appeler les jeunes à être non pas des marche-pieds des politiciens en mal de repositionnement mais des artisans de paix et acteurs de développement. La Cojecop, soutient Michael Dandu Mondonga, s'est engagée résolument « dans l'encadrement de la jeunesse pour la sauvegarde de la paix, gage du développement harmonieux de la RDC ».

Ce mouvement citoyen qui prône la paix se fixe comme objectifs de lutter contre la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ; promouvoir les talents et les compétences en valorisant l'excellence chez les jeunes ; encourager l'esprit de l'entreprise et d'auto-prise en charge ; lutter contre les antivaleurs telles que l'insécurité,



*Le coordonnateur général de la Cojecop, Michael Dandu Mondonga*

la corruption, le tribalisme, le banditisme des jeunes...

Tout en faisant le choix de la stabilité politique, la Cojecop, a fait savoir son coordonnateur général, soutient l'organisation des élections dans un climat apaisé. Aussi, ce mouvement citoyen «s'engage à sensibiliser les jeunes aux enjeux électoraux, parce que les jeunes doivent être acteurs pour les bonnes élections apaisées en tant qu'électeurs, mais aussi en tant que candidats». Les bonnes élections,

argumente Michael Dandu, ne sont possibles que dans un climat de paix que jusqu'alors s'emploie à maintenir l'autorité morale de la Cojecop, le président Joseph Kabila.

Justifiant son choix d'accompagner le chef de l'Etat dans la voie de l'émergence du pays, Michael Dandu souligne qu'il ne s'agit pas d'une démarche politicienne mais simplement de l'expression d'une jeunesse disposée à soutenir son action dont le bilan, selon lui, est largement positif.

*Aline Nzuzi*



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

**Horaires d'ouverture:**

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## MASSACRES EN ITURI

## Le député Grégoire Lusenge inquiet pour les élections

**Un nouveau massacre a frappé l'Ituri mardi, faisant au moins trente morts dans cette région du nord-est de la République démocratique du Congo où le porte-parole des députés prévient que ces violences ne doivent pas servir de prétexte à un nouveau report des élections.**

Civils massacrés, villages incendiés, population déplacée: face aux tourmentes qui prévalent depuis décembre, des habitants s'interrogent sur le rôle des forces de sécurité alors que le ministre de l'Intérieur se trouvait dans la région lundi. Comme les deux précédentes (début et fin février), la nouvelle tuerie a visé des villages du territoire de Djugu, au nord du chef-lieu Bunia, dans cette province entourée par le Soudan du Sud, l'Ouganda, le lac Albert et le Nord-Kivu, à 2 000 km de la capitale Kinshasa.

## D'autres corps

«On a compté trente morts. Il y a certainement d'autres corps dans la brousse. Les recherches se poursuivent», a déclaré à l'AFP un responsable administratif de l'Ituri, sous couvert d'anonymat. «Dans le village de Djo, ils ont tué dix personnes, à Gbi dix morts et à Takpa dix-neuf personnes abattues. Ce qui fait au total trente-neuf morts», énumère Pilo Mulindro Willy, de la chefferie de Bahema nord joint au téléphone par l'AFP. Sur la radio onusienne Okapi - qui parle de quarante et un morts dans quatre villages attaqués (Kayuba, Jo, Gbi, Ngaliko) - ce chef local décrit le mode opératoire du massacre à Kabuya: des hommes portant armes blanches et fusils commencent par incendier des



Le député de l'opposition Grégoire Lusenge, porte-parole des parlementaires de l'Ituri

maisons. «Trois groupes d'assaillants, munis de flèches, de machettes et de fusils AK 47 se sont ensuite livrés au carnage», explique-t-il.

«À Djo, il n'y a pas eu massacre. Il s'agissait d'un groupe de voleurs venus investir le village abandonné par la population. Nos forces les ont pourchassés et actuellement la situation est sous contrôle de l'armée», a affirmé le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole militaire en Ituri. Le député d'opposition, Grégoire Lusenge, porte-parole des parlementaires de l'Ituri, a dénoncé «l'absence de l'autorité de l'État» dans sa province. Le ministre de l'Intérieur

«est sur le terrain mais pendant qu'il est là, on continue à tuer», s'est indigné l'honorable Lusenge, joint par l'AFP. «Le déploiement de la police nous paraît insuffisant. Les quelques militaires déployés ne sont pas en mesure de contenir la situation qui va de mal en pis», selon lui. L'élu reprend le chiffre de deux cent mille déplacés et de milliers de réfugiés en Ouganda depuis la reprise des violences en décembre.

## Barbarie humaine

«Les parlementaires de l'Ituri pensent qu'on ne peut pas utiliser cette barbarie humaine comme un alibi pour bloquer le processus électoral», prévient-il. «Si nous attendons de relocaliser (les déplacés), on va donner une énième occasion à ce régime de retarder les élections», ajoute-t-il en suggérant de faire voter les déplacés là où ils se trouvent pourvu qu'ils aient leurs cartes d'électeur. Des élections sont prévues pour le 23 décembre pour organiser le départ et la succession du président Joseph Kabila, toujours au pouvoir bien après la fin de son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016.

Ces élections déjà prévues au plus tard

en décembre 2017 avaient été reportées en raison des violences dans le Kasai (centre du pays) qui avaient retardé le recensement des électeurs d'après les autorités. Des dizaines de milliers de personnes sont mortes en Ituri dans un conflit communautaire entre 1999 et 2003 entre les Lendu cultivateurs et les Hema éleveurs, jusqu'à l'intervention de la force européenne Artémis. Ce conflit a été «attisé par la surpopulation et exploité par l'Ouganda avide d'or», écrit l'auteur belge David Van Reybrouck dans son incontournable «Congo, une histoire». Les dernières violences «sont assez différentes de celles du conflit qui oppose les ethnies Hema et Lendu depuis plusieurs décennies. Les causes peuvent être multiples et sont encore à élucider», a avancé lundi la Communauté iturienne de Kinshasa.

La reprise des violences est «un mystère», estime le directeur du Groupe d'études sur le Congo de l'université de New York, Jason Stearns, sans comprendre pourquoi les tensions communautaires, réelles, s'embraseraient de nouveau maintenant. «Les Fardc (l'armée) ont été négligentes dans leur réponse, mais il n'y a pas de preuves irréfutables pour soutenir la théorie que le gouvernement est à la manœuvre. Pas plus qu'il n'y a de preuves selon lesquelles des pays de la région suscitent ces violences, comme certains l'ont suggéré. Mais il est très probable que des acteurs extérieurs sont impliqués», selon le chercheur consulté par l'AFP.

AFP

## RENTRÉE PARLEMENTAIRE

## Les matières électorales au menu de la session de mars

**Parmi les questions devant être traitées se trouvent les contraintes légales ayant trait à la continuité du processus électoral, notamment l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges.**

Députés et sénateurs ont renoué avec l'hémicycle du Palais du peuple. La session ordinaire qui s'est ouverte, le 15 mars, ne sera pas de tout repos. C'est la toute dernière de l'actuelle législature. Elle doit, en principe, apporter un éclairage nouveau sur le processus électoral et rassurer quant à la tenue effective des élections par l'adoption des matières à connotation électorale. Il s'agit, pour ainsi dire, de lever toutes les contraintes légales ayant trait à la continuité du processus électoral. Au nombre de celles-ci figurent sans doute l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges censée permettre à la centrale électorale de déterminer le nombre d'électeurs pour chaque circonscription électorale. Cette loi est très importante car, de son adoption, dépend largement la suite d'un processus électoral évoluant en dents de scie sur fond de moult incertitudes. Après la clôture des opérations d'enrôlement dans toutes les provinces du pays, il est à présent question d'établir une car-



Les députés en séance plénière

tographie électorale qui permette aux potentiels candidats d'évaluer leurs chances tout en se situant par rapport à leur électorat. Dans la foulée, les élus du peuple devront examiner en urgence le dossier lié au remplacement du rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) tel que réclamé par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ce parti d'opposition pense, en obtenant cette démission, faire respecter l'une des dispositions de l'Accord politique

signé le 31 décembre 2016 qui prévoit notamment la recomposition du bureau de la Céni. Estimant que le poste de rapporteur de cette structure lui revient de plein droit, l'UDPS qui a retiré sa confiance en son délégué voudrait le remplacer par quelqu'un d'autre. Le président de la chambre basse du parlement l'aurait déjà signifié dans une lettre adressée au président de la Céni. Il appartient donc aux députés de donner suite à cette requête de l'UDPS qui risque de bloquer le processus électoral.

D'autres matières et non des moindres liées à l'actualité sociopolitique ne seront pas en reste au cours de cette session, à l'instar de la violence en Ituri. Ce serait même justice que de commencer par ce dossier, au regard du drame humanitaire qui se profile dans la région où l'on ne cesse de compter des morts. L'inertie des autorités à prendre à bras le corps ce dossier a, d'ailleurs, contraint les députés originaires de l'Ituri à boycotter la rentrée parlementaire en protestation aux violences perpétrées dans le territoire de Djugu. «On ne peut pas laisser les gens qui sont en train de fuir, de quitter leurs villages pour aller siéger à Kinshasa. Le sang continue à couler et certaines zones sont inaccessibles jusque-là», a déclaré l'un d'eux.

En attendant que la conférence des présidents ne se prononce sur les sujets qui seront inscrits à l'ordre du jour, on ose croire qu'en matière de contrôle parlementaire, l'incident qui s'est produit au cabinet du Premier ministre sur fond des allégations de détournement de salaires, ne sera pas occulté. Un prétexte que veulent se saisir certains députés proches de l'opposition radicale et une frange de la majorité pour régler des comptes à Bruno Tshibala dont la gestion des affaires de l'État laisserait à désirer.

Alain Diasso

## RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

## La commission instituée devrait s'intéresser au rôle des entreprises de télécommunications

Le vœu a été exprimé par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), dans un communiqué publié le 15 mars, depuis Lubumbashi.

L'IRDH a invité le gouvernement congolais à étendre aux entreprises de télécommunications l'urgente application des recommandations du rapport de la Commission d'enquête mixte (CEM-3121) sur les allégations de violation des droits humains commises en marge des manifestations pacifiques organisées par le Comité laïc de coordination, les 31 décembre 2017 et 21 janvier 2018.

L'association rappelle, en effet, que la CEM-3121, qui souhaite que son rapport contribue à la lutte contre l'impunité, recommande au gouvernement de la RDC de « mettre à la disposition de la justice tous les moyens nécessaires pour mener des enquêtes judiciaires et poursuivre les auteurs de violations et atteintes aux droits de l'homme en lien avec les manifestations publiques du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018 ». Pour l'IRDH, ces enquêtes doivent s'étendre à l'interruption et la perturbation du droit fondamental d'accès à l'internet, faites en violation de la Résolution A/HRC/32/L.20 de l'Assemblée générale de l'ONU du 26 juin 2016, qui affirme que « les mêmes droits dont les personnes disposent hors ligne doivent être



Des manifestants à Kinshasaisiens

aussi protégés en ligne ».

#### Privé du droit d'accès à l'information et à la communication

De l'avis de l'IRDH, l'atteinte au droit d'accès à l'internet avait notamment privé le public du droit d'accès à l'information et à la communication et annihilé ainsi la possibilité de prévenir les atteintes à la vie humaine et à l'intégrité physique. « Il convient de rappeler que les vidéos et photos distribuées dans les médias sociaux facilitent aux ambulanciers, la Croix-Rouge et la police de situer rapidement les personnes nécessitant leurs ser-

vices. », a expliqué l'ONG. Elle note que, dans la foulée, la commission fait allusion à une instruction du ministre de Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui aurait « enjoint les sociétés de télécommunications de suspendre tous les services internet et SMS pour des raisons de sécurité d'État et ce, conformément aux prescrits de l'article 46 de la loi cadre n°013-2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications en RDC ».

L'IRDH fait, par ailleurs, observer

que le rapport de cette commission ne révèle aucune indication de menace à la sécurité de l'État. « Il n'y a eu ni déclaration d'Etat d'urgence ni toute autre préoccupation sécuritaire particulière exprimée par le gouvernement, pour appuyer ladite instruction du ministre. Le rapport limite le contexte à une situation politique selon laquelle, depuis septembre 2016, la RDC traverse des moments de turbulence liés au processus électoral sur l'ensemble du territoire national. Cette situation a eu des répercussions sur le respect et la pro-

tection des droits de l'Homme. », a-t-il souligné.

#### Ordres manifestement illégaux

Pour l'ONG, du contexte purement politique décrit, il s'en suit que les entreprises de télécommunications obtempéraient aux ordres manifestement illégaux, en violation de l'article 28 de la Constitution en vigueur dans le pays. L'article cité stipule que « nul n'est tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal [...] ». L'IRDH estime, en conclusion, que toutes choses restant égales par ailleurs, le rapport, élaboré par la CEM-3121 dirigée par un membre du gouvernement, donne aux instances judiciaires compétentes des prémisses fiables leur permettant d'étendre des enquêtes au rôle néfaste joué par les entreprises de télécommunications dans la répression des manifestants pacifiques, afin d'établir leurs responsabilités. Relevant qu'il y a eu effectivement violations des droits de l'Homme lors de ces manifestations pacifiques, l'association indique que le rapport de la CEM-3121 note qu'il y a eu quatorze morts (violation du droit à la vie), soixante-cinq blessés (violation de l'intégrité physique), quarante cas d'arrestations et détentions illégales, tortures et traitements cruels, inhumains et dégradant ainsi que dix cas d'extorsion et vols à mains armées.

Lucien Dianzenza

## PAIEMENT MOBILE

## Les télécoms dénie aux institutions financières un quelconque monopole

Les opérateurs de la téléphonie mobile affirment avoir plutôt répondu à une demande croissante de la population africaine en services financiers de proximité.

« Nous n'avons pris la place de personne. Au contraire, nous rendons un service qui n'a jamais existé auparavant. », explique le président du Groupe Orange en Afrique, Bruno Metting, à notre rédaction. Avec trente millions d'utilisateurs africains d'Orange money et des demandes plus spécifiques, rien n'exclut que le Groupe français fasse évoluer davantage son offre pour concurrencer les banques sur leur propre terrain.

Pendant ce temps, entre banques et télécoms, c'est une éternelle rivalité depuis le jour où les opérateurs de téléphonie mobile ont décidé de faire de leurs abonnés des clients potentiels du mobile money. Nous parlons d'un phénomène qui a enregistré un franc succès sur l'ensemble du continent africain. Plusieurs pa-

ramètres ont aidé les télécoms à prendre le contrôle du paiement mobile. D'abord, le taux de pénétration très élevé dans différents pays de la région, dépassant parfois les 100 %, a joué en leur faveur. En RDC, moins de dix Congolais sur cent disposent d'un compte. Mais ils sont plus de quarante sur cent à recourir au service des télécoms. Par ailleurs, ils ont également l'avantage de la proximité et de la réactivité. Des paramètres qui ont convaincu au départ les banques de se lancer dans le mobile banking avec les télécoms, mais c'était sans compter une volonté de ces derniers de poursuivre l'aventure sans « intermédiaires », assurés de rester autant efficaces avec ou sans l'appui du système bancaire.

En remontant dans l'histoire financière de la RDC, l'on se rend compte que les banques ont commencé d'abord par travailler avec les grandes entreprises. Il ne faut pas oublier que les PME n'ont pu accéder au crédit d'investissement que depuis quelques années. L'on estime que des mil-

lions d'entre elles sont banca-risées aujourd'hui. Même si le secteur bancaire a connu une croissance extraordinaire depuis les années 2000, avec une explosion des comptes ouverts [40 000 en 2003 à 2,8 millions en 2015] et un meilleur accès au crédit, il est clair que le fait de se tourner vers une population jadis exclue du système a exigé de nombreuses conditions préalables, dont l'expertise à mettre en œuvre pour approcher ces nouveaux segments et gérer les risques. Malheureusement pour les banques, elles ont été vite dépassées par les télécoms sur ce nouveau terrain de tous les enjeux pour les deux acteurs.

Dans son entretien avec «Le Courrier de Kinshasa», Bruno Metting a tenu à replacer le débat dans son contexte, son vrai contexte. Selon lui, les chiffres sont clairs. Orange money, par exemple, compte aujourd'hui trente millions d'utilisateurs réguliers en Afrique. Pour la RDC qui comptait déjà 530 000

utilisateurs actifs en 2016, les retombées économiques sont substantielles. Ce succès, rappelle-t-il, tient tout simplement au caractère innovant du produit. Orange money n'est pas venu remplacer un quelconque service financier. Au contraire, il s'est imposé en l'absence d'un service financier accessible à une certaine catégorie de la population. Le système bancaire n'a pas jugé nécessaire de concevoir des produits adaptés à cette cible. Avec la réalité du développement économique, cette population a eu besoin de trouver des moyens plus pratiques de gérer son cash. Elle a voulu réaliser des transferts réguliers. « Je dois dire que nous faisons un service pour une population pauvre et exclue du système financier. C'est plutôt honorable pour les télécoms d'y avoir pensé. », a-t-il soutenu.

En une décennie, le phénomène a gagné en importance partout en Afrique. « Les clients nous demandent des

nouveaux services : épargne, crédit à la consommation, etc. Plus Orange développera ses services, plus le Groupe commencera à s'adresser à des clients plus aisés qui fréquentent traditionnellement les banques. », a soutenu Bruno Metting. Cette évolution oblige les télécoms à veiller au respect strict des mêmes règles que les banques. « Nous réclamons une compétition loyale, avec les mêmes règles du jeu. », a-t-il assuré. Au cours des prochaines années, le défi pour les télécoms sera à la fois quantitatif et qualitatif. Il ne suffit plus de détenir le record du plus grand nombre de clients, il faut également répondre à leurs exigences de plus en plus précises. « Pour développer des crédits à la consommation, nous aurons des licences bancaires. Nous devons donc évoluer dans notre organisation et respecter des nouvelles règles du jeu. », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

## CONSOMMATION

## Les Ponténégrins sensibilisés à leurs droits

Un atelier d'information a été organisé, le 15 mars, au siège de la mairie du 1er arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, par l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC).

L'activité a eu lieu à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs célébrée cette année sur le thème « Un consommateur averti et responsable ». Un focus a réuni, à cet effet, les administrations publiques concernées par la question, les associations, les ONG et le public. Ce focus a permis au président de l'ADDCC d'énumérer et d'expliquer à l'assistance les quelques droits parfois ignorés tels que le droit à la satisfaction des besoins, à une garantie sur le produit, à l'information, au choix, à la représentation, à l'éducation, à un environnement sain, au recours, etc. « L'ignorance est un danger que tout homme doit éviter. Connaître ses devoirs, c'est bien. Mais connaître ses droits en matière de consommation, c'est mieux. La Journée mondiale des droits du consommateur, qui a lieu le 15 mars de chaque



Jean-Claude Mabiala faisant sa communication crédit photo Adiac

année, est l'occasion de rappeler et de souligner que les consommateurs ont des droits», a dit Jean-Claude Mabiala. Cette journée, a-t-il souligné, a son origine dans la déclaration de l'ancien président des États-Unis d'Amérique, John Fitzgerald Kennedy, qui proclama le 15 mars 1962 au Congrès américain les quatre droits fondamentaux, à savoir le

droit à la sécurité des produits, le droit d'être informé, le droit de choisir, le droit d'être entendu. Et de poursuivre : « Au fil des années, le Consumer international (Organisation internationale des unions de consommateur) a ajouté quatre autres droits que sont : le droit à l'éducation, le droit de recours, le droit à la qualité des besoins de base, le droit de base, le

droit à un environnement sain soit au total de huit droits reconnus par les Nations unies. » Le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo a fait savoir que, de nos jours, le concept d'une bonne gouvernance se doit de reconnaître que les citoyens, en tant que consommateurs, ont besoin d'être protégés

contre les produits dangereux et contre l'exploitation économique. « L'amélioration des droits de l'Homme ne peut s'effectuer que dans un environnement où l'accès à la justice est possible. », a-t-il renchérit.

Après échanges et débat, une constance s'est dégagée. L'État est la seule entité qui peut faire respecter tous ces droits. C'est ainsi que les participants au focus ont proposé des réunions de concertation avec les administrations publiques et les autorités locales afin d'examiner les différents écueils à l'application des textes réglementaires. Aussi a-t-il été suggéré que la loi sur la protection des consommateurs soit votée au Congo comme c'est le cas dans certains pays. Les participants ont aussi condamné la passivité coupable des consommateurs qui, pourtant lésés, tardent à réagir et à faire usage des voies de recours en vigueur dans le pays. Le concours et l'implication de la justice à faire appliquer les textes réglementaires dans toute leur rigueur ont été le souhait de toute l'assistance.

Hervé Brice Mampouya

## L'ART D'ORPHÉE

## Manuaku à Kinshasa pour redynamiser le Conamu

En séjour dans la ville capitale, il y a quelques jours, en provenance de Suisse où il s'est installé depuis des décennies, le guitariste co-fondateur de Zaïko Langa Langa et fondateur de l'ancien groupe Grand Zaïko Wawa, actuellement président de New Zaïko, a tenu une conférence de presse, 10 mars, à l'Espace 93 sur l'avenue de l'Université, au quartier agricole, dans la commune de Limete.

Le sujet principal de la rencontre avec les médias a été le Conseil national de la musique (Conamu). Aussi, l'initiative de Félix Pépé Manuaku Waku n'a pas mobilisé que les professionnels des médias. On y a noté également la présence d'Albert Moleka, ancien conseiller privé d'Étienne Tshisekedi et amoureux de la musique, des musiciens Maïka Munan, Pao Onema, Jean Goubald Kalala, etc. Dans son mot liminaire, le président du Conamu, Jean-Pierre Kabeya, a souligné que la RDC est un pays de musique, convoité par toute l'Afrique. La rumba congolaise est pratiquement inscrite comme patrimoine culturel de l'humanité par l'Unesco, les autorités du pays feraient œuvre très utile en donnant plus de valeur à la culture car un homme sans culture, c'est une maison sans fenêtre, a-t-il dit. Aussi faut-il des structures, le cas du Conamu.

Créée depuis 2012 à Kinshasa, cette structure à caractère artistique et pédagogique sans but lucratif s'emploie au développement, à la préservation, à la promotion des musiques congolaises sur les plans national et international. Le Conamu, a signifié Manuaku qui en est aussi le vice-président, vise également l'émergence et la consolidation des industries musicales de la RDC, l'organisation des festivals de musique, des ateliers de formation musicale, des stages et la stimulation de la création des écoles de musique à travers le pays,

ainsi que les échanges et la coopération internationale. En clair, le Conamu se résume en développement, production, diffusion, préservation et promotion des musiques congolaises.

Profitant de l'occasion, les participants ont assisté à la présentation du comité exécutif du Conamu, avec le président Jean-Pierre Kabeya Mutumba, le vice-président Pierre Félix Manuaku Waku, le secrétaire général Gomer Basunga Ndele, le secrétaire exécutif Romain Mbengo. Didi Lufinku en est le trésorier. Joe Mondonga, Impua Ngadi René, Inumani Agnès et Goerges Kinga sont respectivement conseiller en industrie musicale, conseiller artistique, conseiller juridique et directeur de communication. Sarah Femba est la chargée des relations publiques alors que Flory Voka Dikantu est le secrétaire administratif.

## Le CIM

L'on retient aussi que le Conseil national de la musique fait partie intégrante du Conseil africain de la musique (CAM), ainsi que du Conseil international de la musique (CIM) fondé en 1949 par l'Unesco dont il est le représentant en RDC. Le CIM a pour rôle de promouvoir la diversité musicale, l'accès à la culture pour tous et d'unir des organisations issues de quelque cent cinquante pays à travers le monde pour construire la paix et la compréhension entre les peuples de toutes les cultures et histoires.

Le CIM oeuvre en faveur de l'avancement de cinq droits musicaux. Il s'agit du droit pour tous les enfants et adultes de s'exprimer musicalement et en toute liberté, du droit d'apprendre et d'étudier les langages et savoir-faire musicaux, du droit d'accéder à la musique à travers la participation, l'écoute, la création et l'information. Il y a également le droit pour tous les artistes musiciens de développer leur art et de le communiquer à travers tous les médias, au moyen d'outils et des structures appropriés mis à leur

disposition. Et enfin le droit d'obtenir une juste récompense et rémunération pour leurs prestations. Le CIM est subdivisé en bureaux de conseils régionaux, précisément le Conseil européen de la musique, le Conseil de la musique des trois Amériques et le CAM.

Notons que les échanges entre les officiels du Conamu et les journalistes et quelques intervenants ont été riches en information. Aussi a-t-on su que le Conseil a très laborieusement travaillé, d'abord pour être accepté au niveau national, au sein des structures internationales (CIM et CAM), avant d'entreprendre des actions de grande envergure au niveau national. Dans son observation, Albert Moleka s'est dit disponible pour apporter son soutien au Conamu et il a recommandé l'implication des têtes d'affiche de la musique afin d'attirer plus d'attention d'éventuels partenaires.

L'on a, par exemple, appris que Manuaku va célébrer, en août 2018, les cinquante ans de sa carrière musicale. C'est aussi le cas de Maïka Munan qui a, séance tenante, demandé à son collègue de réaliser ensemble une anthologie de la rumba congolaise comme l'avait fait jadis feu président Mobutu, en réunissant les cadors musicaux de l'époque. Le Conamu a également rendu hommage à Tony Dee Bokito, récemment décédé à Paris, en France. Ancien chanteur du groupe Los Nickelos, il a été l'auteur du célèbre tube Éminence, ayant inspiré la génération Zaïko. Il a également laissé un dernier morceau, Eka Louisa, contenu dans le dernier maxi-single de Jossar Nyoka Longo de Zaïko Nkolo Mboka. C'est dans une ambiance musicale que la conférence de presse s'est clôturée avec New Zaïko, le groupe de Pépé Félix Manuaku qui a exécuté le tube inoubliable Femme ne pleure pas, du guitariste fondateur de la troisième école de la musique congolaise, le «Kavasha», la chanson Obi et d'autres encore.

Martin Enjimo

## MÉDIAS

## La deuxième rencontre des « Panafricaines » se tiendra au Maroc

Plus de cent cinquante participantes sont attendues à la rencontre qu'accueillera la ville de Marrakech, du 19 au 23 septembre.

Une année après la création à Marrakech du réseau des femmes journalistes d'Afrique, «Les Panafricaines», les professionnelles des médias se sont donné à nouveau rendez-vous dans la même ville marocaine. Cette rencontre regroupera plus de cent cinquante femmes journalistes de quarante pays africains, un véritable challenge que «Radio 2M» et ses partenaires ambitionnent de relever pour une meilleure compréhension d'enjeux, à la fois médiatiques et humains, dans une Afrique en pleine mutation.

En effet, c'est le 8 mars 2017 que cent femmes journalistes d'Afrique de vingt-huit pays avaient créé «Les Panafricaines», un réseau qui regroupe les directrices de publication, de radio et télévision, les rédactrices en chef et journalistes simples, dans le but d'échanger autour des problèmes rencontrés par ces femmes dans les médias du continent afin d'améliorer leur statut, leurs conditions de travail et leur représentation dans les médias.

Ce dialogue avait abouti, comme le souligne le communiqué du réseau, à la publication de la Charte exprimant les recommandations du réseau pour répondre aux préoccupations majeures des femmes journalistes en Afrique, renforcer les synergies entre les femmes journalistes du continent et lutter contre la propagation des clichés et stéréotypes sur l'image de la femme dans les médias. «Depuis sa création, le réseau Les Panafricaines n'a cessé d'œuvrer pour la valorisation du rôle des femmes dans le développement des sociétés africaines égalitaires et modernes», note le communiqué. Portée par «Radio 2M», deuxième chaîne nationale du Maroc avec le soutien du Comité parité et diversité du Groupe 2M, cette rencontre des professionnelles de l'information, qui ont pour ambition commune l'émergence d'une Afrique forte et solidaire, a connu un succès inespéré.

Notons que ce rendez-vous des «Panafricaines» sera une occasion pour ces femmes de médias de faire le bilan des activités menées, d'évoquer les difficultés rencontrées afin de bâtir de nouvelles perspectives.

Charlem Léa Legnoki

### MOTS FLÉCHÉS N°157

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ARTISAN DU PORC	▼	RASSEMBLES	▼	VOILÀ LE PROBLÈME!	▼	DÉBROUSSAILLE	▼	FILET DE PÊCHE	▼	CHAÎNE CULTURELLE	▼	VENTILÉ
TERRAINS BOISÉS		RÉCEMMENT SORTIE		PILIER MIS AU COIN		IRLANDE GAÉLIQUE		ÉPOUSE DE ZEUS		ÔTERA		
	▶							ARGILE POUR DES POTERIES				
AMAIGRISANTE	▶											
ANCIENS DU VOLANT												
	▶					CRITIQUER						
						PETITS FRUITS DE LA FORÊT						
SYMBOLE DU CUIVRE	▶			ÉBAHI	▶							QUI A UN PARFUM DE PASTIS
ON LA DIT TÊTUE				FAUSSES								
	▶			FROMAGE À PÂTE MOLLE		TOMBA EN FLOCONS		IMPÔT INDIRECT				BÊTE OU HOMME BÊTE
								MONUMENT FUNÉRAIRE				
MOTEURS À ROUE	▶									ÉCOLE D'ADMINISTRATION		
CONDUIT EN ROCHES												
	▶							NEZ FAMILIER				
								HAUTS DE COSTUME				
PRÉNOM FÉMININ		INACTIVE	▶							RESINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE GRÉE		
		COMMENCE À CASSER LA COQUILLE										
	▶					EUT FROID						ÉDENTÉS D'AMÉRIQUE TROPICALE
						CONDUIT D'ÉVACUATION						SIGLE DE RÉPUBLIQUE
(QU'IL) MARQUAIT UN ÉVÈNEMENT		DÉMONSTRATIF	▶			ABANDONNER SON POSTE						
		GREFFAI										
	▶							MOT DE PROPRIÉTAIRE				ANCIENNE VILLE DES ELÉATES
								RÉCIPIENT DE LABO				
POSSESSIF	▶					MONCEAU		COUPE LE SOMMET				PETITE PARCELLE
INTERRUPTION DE TRAVAIL								BASSIN D'UNE ÉCLUSE				
	▶					FAIT COMME L'ARAIGNÉE				DE LA JOIE AU STADE		
						ÉTÉ APTE				LAC DE MONTAGNE		
POINTUS		ENROBA L'ESCALOPE AVANT LA CUISSON	▶					TIRER UN BATEAU AU PORT				
	▶											
						DEVANT CE QUI EST À LUI				ÉGRILLARDE		

### SUDOKU N°157

>FACILE

	4	5	8	3				2	6
	1	6	2						8
		3							5
	9				8			1	4
1		4	7		5	8			9
3	2		4						6
6							4		
8					2	7	5		
4	5			8	7	6	9		

>MOYEN

	3			6	4				5
		9	2			6			8
			3			1	7		
	9				8	4			2
	7							1	
2		1	5						8
	2	6			3				
5		4			7	2			
9			1	2					4

>DIFFICILE

7		8	6		3	1			
	3	5							
		6	5		1		4	8	
	8	1				9		3	
4		3				8	2		
3	7		4		2	5			
							7	3	
		4	8		7	2			6

### MOTS CROISÉS N°157

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Déclencher le bouleversement. - 2. Un ancien dirigeant italien. Petit familial. - 3. Grande pondreuse. Cela fait surface. - 4. Parler des Highlands. Ultime levée. - 5. Espace habitable. - 6. Économiste français. Travaille avec peine. - 7. Il est souvent plus que royal au jeu... Lentilles. Démonstratif. - 8. Article. Étoiles parfois filantes. - 9. Erbium. Agit. - 10. Point fous. Sur lequel on peut compter.

>VERTICALEMENT A. Comme des activités où l'on se fait des idées. - B. Ce n'est pas demain la veille. Elle passe par monts et par Val. - C. Parfumés comme des apéritifs. - D. Petit levier de commande d'une machine. Envie de boxer. - E. Sifflée. Très usé. - F. Vers latin. De vieilles pies. - G. Découpe de côte. Appel familial. Une mesure angulaire. - H. Donc déjà vu. Peu agréables en bouche. - I. Mise pour la première fois. - J. Se cabrer. Développement rapide.

### MOTS À MOTS N°157

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- PART + IDEE = P | | | | | | | |
- APRE + RUDE = | | | | D | | | |
- LISE + ARME = | | | | | | M | |

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°156

R	Q	T	P	P	V						
D	E	C	U	E	S	A	N	E	R	I	E
T	H	E	S	A	U	R	I	S	E	R	A
D	E	A	L	E	R	A	V	E	N	I	R
N	U	L	S	A	P	E	I	L	L		
L	X	E	E	C	E	L	E	E	G		
E	S	C	R	U	T	E	S	I	R		
O	S	A	L	E	I	R	A	N	E		
S	E	A	N	T	E	L	A	D	Y		
C	C	P	I	N	E	M	P	L	O	I	
H	E	T	R	E	M	A	U	C	H		
M	A	R	I	E	R	E	P	I	T	Y	
M	I	T	S	E	N	A	T	S	M		
B	A	T	A	V	E	T	A	L	O	N	
D	E	N	O	T	E	E	N	I	E		
L	E	S	E	S	P	T	I	R	S		

#### SUDOKU N°156

9	7	3	1	4	2	5	8	6
6	8	4	3	7	5	2	9	1
5	1	2	9	8	6	3	7	4
8	3	1	2	9	7	4	6	5
2	9	5	4	6	1	7	3	8
7	4	6	8	5	3	1	2	9
4	6	7	5	2	9	8	1	3
1	5	9	7	3	8	6	4	2
3	2	8	6	1	4	9	5	7

8	2	9	5	1	3	6	4	7
7	5	1	6	4	8	3	2	9
4	3	6	2	9	7	5	8	1
1	4	3	9	6	5	2	7	8
6	8	7	1	3	2	9	5	4
5	9	2	8	7	4	1	3	6
3	6	8	4	5	1	7	9	2
2	1	5	7	8	9	4	6	3
9	7	4	3	2	6	8	1	5

#### MOTS CROISÉS N°156

M	A	R	G	I	N	A	L	E	S
O	S	T	I	E	R	M	I	R	O
I	S	A	R	R	E	C	R	U	
S	I	M	O	U	T	E	R		
I	S	B	A	S	P	E	R	I	
S	E	E	E	T	A	U	C		
S	N	E	R	E	R	A	I		
U	N	I	S	Z	I	N	E		
R	E	R	L	I	C	I	E		
E	T	A	L	A	G	I	S	T	E

#### MOTS À MOTS N°156

1/ FLÂNERIE - 2/ CAFETIER - 3/ DIAMÈTRE.

## ATHLÉTISME

## Entraîneurs et officiels techniques en formation

Le séminaire organisé par la Fédération se déroule du 15 mars au 1<sup>er</sup> avril. Il ouvre le bal d'une série de sessions en vue d'améliorer les performances des cadres techniques et athlètes.

Le renforcement des capacités des entraîneurs pour améliorer leur niveau de connaissances est le premier défi que la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) va relever. Animée par Victor Tamba, le directeur technique de la FCA, la première étape de formation regroupe trente-huit apprenants pour l'élaboration d'un programme d'entraînement axé essentiellement sur la préparation physique, l'entraînement des qualités athlétiques spécifiques, le développement des facultés mentales de base, le calcul des intensités d'effort physique et du pourcentage de travail.

Après les entraîneurs, la FCA entamera, dans la foulée, la formation des officiels



Améliorer le niveau de connaissances des entraîneurs est le premier défi que la Fédération congolaise d'athlétisme/Adiac

techniques et juges arbitres. Celle-ci sera fondée sur des sauts horizontaux, verticaux, la marche, des courses et des

lancers. Elle sera animée par Pambou Moussitou, conférencier IAAF.

« La Fédération congolaise

d'athlétisme procède ce jour à l'ouverture des sessions de renforcement des capacités des entraîneurs

et des officiels techniques, le tout couronné d'un camp d'entraînement ou le suivi-évaluation de nos athlètes avec l'organisation, le dimanche 1<sup>er</sup> avril, d'une grande compétition au stade annexe, en vue d'accroître le nombre d'athlètes dans l'atteinte des minima de qualification aux différentes compétitions nationales, africaines et mondiales. », a commenté Jean Baptiste Ossé.

Selon le président de la FCA, ces stratégies mises en place témoignent de la volonté de la fédération de mettre à la disposition des différents corps d'athlétisme, la possibilité d'affiner leur savoir. Ouvrant les travaux, Pépin Boungoula, le représentant de la direction générale des Sports, a assuré les participants du soutien du ministère des Sports tout au long de ces sessions de formation.

James Golden Eloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise: la Conférence nationale souveraine

L'expression fautive : « charité bien ordonnée » est passée dans l'histoire comme l'un des vestiges de la Conférence nationale. Le verbe dans tous ses états y fut roi. Anecdote pour tout dire ! Il y a vingt-six ans, eut lieu la Conférence nationale. J'ai consacré à ce sujet, quelques « Brin d'Histoire ». Que reste-t-il de ce moment considéré comme une catharsis? Pas grand-chose. Comme à notre habitude, nous l'avons passé par pertes et profits. Son évocation est quasi accidentelle. La guerre a quasiment tout balayé. On est passé à autre chose.

« Le Roman historique de la Conférence nationale souveraine », c'est le titre de l'ouvrage que je présente le 19 mars prochain au « Radisson Blu », à partir de 15 h. C'est une exigence mémorielle. En 1991, le Congo s'est jeté à corps perdu dans la recherche d'une refondation politique aux forceps. Un raptus épileptique s'est emparé du Congo, entraînant « un Niagara verbal » qui a défoncé ou fait éclater de la chape de plomb qui recouvrait les libertés au Congo. Très vite, on s'aperçut que les jeunes gens, la fleur au fusil, n'avaient que des pétards mouillés logorrhéiques. Très vite aussi, chacun rechercha le parrainage du « vieux » de sa région d'origine. Cette

allégeance gérontocratique fut un véritable travestissement de l'idéal de changement dont ils étaient porteurs. Certains s'appellèrent « Forces du changement », alors même qu'ils n'avaient pas les armes pour réinventer le monde. Ils avaient oublié que les démiurges de la politique congolaise ont toujours su avec une déconcertante habilité survivre à tous les cataclysmes politiques. Ils reprurent rapidement la main et les jeunes croisés de la démocratie devinrent de vils porteurs d'eau.

En 2018, vingt-six ans après cette sarabande infernale des faux dévots de la démocratie, tout le monde est rentré dans les rangs. Juste des velléitaires. Au fond, au vu des acteurs présents dans la salle, la Conférence nationale, cette montagne d'illusions et de prétentions, allait accoucher d'une souris. La moisson fut maigre : le multipartisme, la liberté de la presse, pour l'essentiel. Des cassettes sur la Conférence nationale circulent encore dans le pays. Mais aucune « recension » écrite de cet événement n'a été faite à ce jour.

« Le Roman historique de la Conférence nationale », titre que je dois au Pr Lefouoba, en est une. Authentique. Il revient sur les propos tenus lors de cette grand-messe, il y a plus d'un quart

de siècle. Les jeunes qui n'ont pas vécu cet événement qui participe de la culture citoyenne, ont donc un document exceptionnel, pour se replonger dans l'atmosphère de ce pugilat de tous contre un. Faut-il le rappeler, le président de la République, pendant cette période, dût assumer les errements collectifs. Les gardes chiourmes qui l'entouraient avaient quitté le navire. Comme si cette parenthèse de déloyauté n'avait jamais existé, ils sont revenus sur le bateau, prêts chaque fois à le quitter, à la moindre houle.

Faut-il, vingt-six ans après, rappeler que face aux phraseurs aux propos incandescents, Denis Sassou N'Guesso a révélé sa maturité, ne se résignant pas au conformisme de circonstance, volontairement corrosif et subversif. Il a résisté, défiant les grognards qui maniaient un verbe blasphématoire. Face à cette « cocasserie irrationnelle », il a fait parler son sens de responsabilité. Il s'est placé au-dessus de la mêlée avec son historique : « J'assume ». L'irrémissible marche du temps a rattrapé ceux qui, en 1991, vouaient aux gémonies le président Denis Sassou N'Guesso. Ils sont devenus, depuis la fin de la guerre de 1997, des spécialistes de la gémulation et du baisemain. « La cacque sent toujours le hareng ». Les ges-

ticulations dérisoires de ceux qui étaient alliés au pouvoir et éconduits, ou encore des « vestiges d'époques révolues », se sont jetés à corps perdu avec « une obsession en forme de désespérance » dans une opposition atrabilaire. La mue au Congo est rapide.

Que s'est-il passé depuis la fin de la Conférence nationale ? Une transition non maîtrisée, aux conséquences dramatiques ; une nouvelle Constitution, qui posa très rapidement des problèmes d'interprétation, tout au long de la première République post-Conférence nationale ; la guerre dite du 5 juin 1997 a fermé la parenthèse de la Conférence nationale, ouverte avec la Transition, dirigée par le Premier ministre, André Milongo. Aujourd'hui, dans un contexte plus apaisé, il est peut-être temps d'en reparler. Lundi 19 mars 2018, la présentation de l'ouvrage : « Le Roman historique de la Conférence nationale » donnera, il faut l'espérer, aux uns et aux autres, l'occasion de revenir sur cet événement politique majeur du siècle dernier, à l'origine d'un changement systémique. Malgré ses funestes conséquences, elle demeure un fait historique indéniable. Les héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu